



Année scolaire 2025 -2026

Fiche de renseignements
(Nom de l'enfant ou de la fratrie)

Merci de compléter **lisiblement** TOUTES les rubriques de cette fiche.
Les données renseignées seront utilisées par les équipes enseignante et accueillante.

Prénom des enfants	Classe de ...

Personne responsable 1	Personne responsable 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Adresse :	Adresse :
Tél fixe :	Tél fixe :
GSM :	GSM :
Tél travail :	Tél travail :

Personnes à contacter en cas d'urgence (autres que les parents)

Nom	N° de téléphone	Lien avec l'enfant

Personnes mandatées pour reprendre les enfants (n'oubliez pas les parents des amis de vos enfants)

Nom	N° de téléphone	Lien avec l'enfant

Pour les cas exceptionnels ou en cas de changement, **une autorisation écrite sur papier libre** doit être remise à la direction ou au personnel de l'accueil extrascolaire. Sans cette autorisation, l'enfant ne pourra pas quitter l'école.



Année scolaire 2025 -2026

Le retour à la maison (L'enfant autorisé à rentrer seul, doit quitter l'école dès la fin des activités organisées.)

Prénom de l'enfant	Peut rentrer seul	Comment ?	Quand ?
	oui - non	à pied – à vélo	12 h 10 – 15 h 15
	oui - non	à pied – à vélo	12 h 10 – 15 h 15
	oui - non	à pied – à vélo	12 h 10 – 15 h 15

Informations médicales : allergies – intolérances – autres ...

Aucun médicament ne sera administré à l'enfant sans la « Fiche de prise en charge des besoins médicaux... » complétée par le médecin traitant, les parents et acceptée par l'équipe éducative. (Voir le site de l'école ou en version papier au bureau).

Nom du médecin traitant : Tél. :

Prénom de l'enfant	Informations médicales

Droit à l'image

Dans le cadre de la vie à l'école,

Par les photos de classes, les activités et animations organisées dans le cadre scolaire (fête de l'école, séjours scolaires, excursions, ...) ;

En alimentant le site et les blogs ainsi qu'en affichant des photos dans l'école et dans le journal communal, dans le but de partager le vécu des enfants ;

Choix à cocher :

☐ **O Vous autorisez l'école à utiliser des photos et films sur lesquels apparai(ssen)t votre/vos enfant(s).**

☐ **O Vous n'autorisez pas l'école à utiliser des photos et films sur lesquels apparai(ssen)t votre/vos enfant(s).**

Adresses mail (en imprimé SVP)

Par facilité et économie, l'école a fait le choix de communiquer la majorité de ses informations par mail.

Responsable :

Responsable :

Vous pouvez toujours faire une demande écrite à la direction pour recevoir les avis sur papier.

Par l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire, les parents et l'élève acceptent le projet éducatif, le projet pédagogique, le projet d'école, le règlement des études, le règlement d'ordre intérieur et le document communal « Chaumont-Gistoux et ses écoles » (Art 1.7.7-1 et suivants du Code de l'enseignement du 19 septembre 2019) (accessible sur le site de l'école et Teams et en version papier à demander au bureau)

Signatures des parents ou tuteurs pour certification des informations communiquées ci-avant, de l'autorisation du droit à l'image et de la prise de connaissance des différents documents communaux et/ou spécifiques à l'école.

Date et signature :

